

## REGLEMENT

ARTICLE 1 : Les SAM'S MAJORS Twirling-Club de SAULCHERY recrute toute jeune fille ou jeune garçon âgée de 6 ans dans l'année.

ARTICLE 2 : Toute participation est subordonnée :  
- au volontariat de la jeune fille qui demande son inscription,  
- à l'autorisation écrite, datée, et signée des parents ou responsable de la jeune fille,  
- à l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 3 : L'inscription devient effective après un avis favorable du responsable du groupe.

ARTICLE 4 : L'assurance devra impérativement être réglée le jour de l'inscription.

ARTICLE 5 : Toute jeune fille inscrite s'engage à assister aux répétitions qui ont lieu tous les samedis à 14 heures, sauf imprévu. **Toute absence non motivée à 3 répétitions entraîne une exclusion du groupe.**

ARTICLE 6 : Lorsque la participante est apte à défiler, elle devient twirleuse, et reçoit une tenue en bon état : robe, justaucorps, bottes, cougars, bâton.

ARTICLE 7 : La twirleuse s'engage à respecter et entretenir en bon état la tenue qui lui est prêtée. **En cas de perte ou de détérioration, elle s'engage à rembourser la valeur de la tenue ou partie de tenue (Celle-ci restant acquise au club)**

ARTICLE 8 : Toute twirleuse est tenue de participer aux sorties du groupe. Au cas où elle est empêchée, elle doit en informer le responsable au plus tôt.  
**Toute absence non motivée à 3 sorties entraîne une exclusion du groupe.**

ARTICLE 9 : Chaque défilé étant minuté, il convient que chaque twirleuse observe scrupuleusement l'horaire qui lui est indiqué pour le départ, comme pour le retour.

ARTICLE 10 : Si la twirleuse se présente au départ d'un défilé avec une tenue sale, celle-ci sera renvoyée à son domicile.

ARTICLE 11 : Chaque twirleuse participe aux défilés, et danse avec le sourire et en silence. Elle doit suivre les ordres et changements que lui donne la capitaine.

ARTICLE 12 : Toute twirleuse pourra être exclue du groupe pour faute grave, sur décision du Bureau, qui se réunira en session extraordinaire, si nécessaire.

ARTICLE 13 : Dans tous les cas, où la twirleuse ne fait plus partie du club, **elle rendra sa tenue en bon état, et dans les plus brefs délais.**